

Annexe 1 : INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION A LA NETCOUPE-FFVV 2010

BAREME DES DROITS D'INSCRIPTION A LA NETCOUPE :

Nombre de <u>licences annuelles</u> (longues durées) de l'année précédente	Montant de la cotisation
Moins de 30 licences	20 Euros
De 31 à 60	50 Euros
De 61 à 100	80 Euros
De 101 à 200	102 Euros
Plus de 200	155 Euros
Nouvelles associations créées en 2009 ou 2010	20 Euros

Le nombre de licences annuelles est le **critère** retenu pour apprécier la **taille** de l'association.
Ce critère est utilisé pour le calcul des droits d'inscription.

Toutes les performances des pilotes doivent être enregistrées via le site de la NetCoupe : <http://www.netcoupe.net/>

L'association affiliée à la FFVV envoie, chaque année, le formulaire et les droits d'inscription à la NetCoupe.

Pour les clubs inscrits à la NetCoupe auprès de la FFVV :

- Les clubs inscrits à la NetCoupe apparaissent en ligne dans le classement club général France.
- Les clubs inscrits à la NetCoupe apparaissent en ligne dans le classement club à l'indice.
- La FFVV se charge d'extraire en fin d'année des résultats de la NetCoupe le bilan annuel (points, km, ...) des clubs inscrits.
- **Les clubs inscrits à la NetCoupe figurent dans le bilan sportif annuel FFVV.**

Pour les clubs non inscrits à la NetCoupe auprès de la FFVV :

- Les clubs non inscrits n'apparaissent pas en ligne dans le classement club général France.
- Les clubs non inscrits n'apparaissent pas en ligne dans le classement club à l'indice.
- **Les clubs non inscrits ne figurent pas dans le bilan sportif annuel FFVV.**

Penser à envoyer votre inscription à la FFVV au plus tôt afin que votre club figure dès les premiers cumulus dans les classements en ligne de la NetCoupe

_____ **A RENVOYER COMPLETE A LA FFVV** _____

BULLETIN D'INSCRIPTION à la NETCOUPE - FFVV 2010

*A renvoyer accompagner de votre règlement à la FFVV
29, rue de Sèvres, 75006 PARIS*

L'association

déclare participer à la NetCoupe2010 et vous fait parvenir

un chèque de

euros

correspondant aux droits d'inscription (*) pour

Licences (*)

L'inscription à la NetCoupe implique :

- l'acceptation du règlement dans un esprit sportif et fair-play !
- le respect des règles de l'air

Le Commissaire Sportif responsable de la NetCoupe au sein de l'association est Madame ou Monsieur :

NOM : _____

PRENOM : _____

TELEPHONE : _____

EMAIL : _____

Pour devenir responsable club et administrer l'ensemble des vols et pilotes du club : le pilote doit en faire la demande sur www.netcoupe.net

Date

Le Président de l'association

(*) Nombre de licences annuelles de l'année précédente - Lire la page 1 du présent document.

_____ **A RENVOYER COMPLETE A LA FFVV** _____